



Siège : Mairie de LE FOUSSERET
Bureaux : Mairie de SAINT-ELIX LE CHATEAU
Téléphone : 05.61.98.38.79
Fax : 05.61.98.34.33
Email : cc.louge.touch@wanadoo.fr



Information N° 14

UN BESOIN : LA REDUCTION DES DECHETS.

Dans notre pays, en 40 ans, les quantités de déchets ont été multipliées par deux pour atteindre une moyenne de 360 kg par an et par personne ! Et bien sûr, le coût de la gestion de ces déchets s'est lui aussi envolé et ne cesse de croître.

Il est plus que temps d'agir pour réduire, de façon significative, la « production » de déchets ménagers.

LE TRI, commence lors de nos achats.

Evitons les suremballages (coûteux) et les petites portions.

Efforçons nous d'éviter le gaspillage.

Bannissons les produits à usage unique, **privilegions** les grands formats, les recharges, les produits sans pile, réutilisables et distribués en vrac, etc..

Ces comportements font tomber le poids moyen des déchets contenus dans nos chariots de 83 à 50 Kg/an et par habitant selon une étude de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie)

Quelques exemples pour

ALLEGER NOS POUBELLES

- **Buvons, si possible, l'eau du robinet, sinon, trions les bouteilles plastiques .**
- **Compostons les déchets biodégradables.**
- **Refusons la publicité dans nos boîtes à lettres.**

Les autocollants STOP-PUB sont à votre disposition dans les Mairies.

NON à la publicité et aux journaux d'annonces



STOP PUB

Réduisons vite nos déchets !

OUI à l'info des collectivités

Merci



Le TRI, c'est une grande chaîne humaine qui continu dans notre cuisine

TOUT D'ABORD, A NOUS DE TRIER

Nous devons séparer les emballages de nos autres déchets et les déposer dans les bacs jaunes. Ce geste est déterminant. Si nous trions mal ou trop peu, c'est toute l'industrie du recyclage des emballages ménagers qui perd en qualité et en quantité.

Les emballages en verre sont à apporter au récup-verre le plus proche de votre domicile. Toutes les communes du canton en sont équipées ; il y en a également deux à la déchetterie. Ne pas mettre de verre dans le bac jaune ; en se cassant, « il polluerait » tous les autres emballages ; de plus, il risque de blesser les personnes qui trient.



LES RIPPEURS COLLECTENT NOS BACS

La Communauté de Communes de la Louge et du Touch (C.C.L.T.) possédant un camion bi-compartmenté, la collecte s'effectue en un seul passage.

1 - Les JOURS de COLLECTE modifiés depuis le 07 Janvier 2008 :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Le Fousseret (bourg + campagne)	Castelnau-Picampeau Fustignac Lussan-Adeilhac Marignac-Lasclares Montégut-Bourjac Montoussin Polastron Sénarens Casties-Labrande Saint-Araïlle	Gratens Pouy-de-Touges	Le Fousseret (bourg) Saint-Elix	Le Fousseret (Benque et Route de Montoussin)

2 - Les DECHETS à mettre dans les bacs jaunes :

- **Plastique : seuls les bouteilles et les flacons se recyclent,**
- Boîtes métalliques et canettes en aluminium,
- Cartons bien vidés de leur contenu (boîtes et suremballages en carton),
- Briques alimentaires (de lait et jus de fruits...)
- Journaux, Revues et Magazines.



Quelques exemples de produits recyclés



POURQUOI TRIER LES DECHETS ?

Trier nos emballages, c'est participer, à notre niveau, à la préservation de notre environnement. Effet de serre, déforestation, couche d'ozone menacée... Autant de fléaux que nous ne pouvons plus ignorer.

Le geste de tri permet de réaliser un coup double : réaliser des économies d'énergie considérables et par la même occasion, préserver des ressources naturelles précieuses. En triant ses emballages chacun de nous participe à la préservation de notre environnement.

A titre d'exemple : 1 tonne de bouteilles plastiques triée, c'est 800 kilos de pétrole brut économisés ; 1 tonne d'aluminium (canettes, barquettes) recyclée, c'est une année de consommation d'électricité pour 3 personnes économisée ; 1 tonne d'acier (boîtes de conserve) triée et recyclée, c'est 1,5 tonne de minerai épargnée ; 1 tonne de verre récupérée, c'est 660 kilos de sable qu'on laisse tranquille.

Ces chiffres avancés, le tri sélectif devrait devenir un réflexe, une obligation civique, l'affaire de chacun. Et pourtant.....

Quelques chiffres

799 TONNES

quantité d'emballages, journaux, verre triés, **par notre collectivité**, depuis le lancement de la collecte sélective en 2004.

11 % représentent les erreurs de tri des bacs jaunes collectés : barquettes de viande, films et sacs plastiques, pots de produits laitiers

Un petit effort de chacun suffit pour faire baisser ce taux de refus.

Nos emballages consomment eux aussi cette énergie et ces matières premières. L'aluminium est obtenu à partir de bauxite, l'acier à partir de coke et de minerai de fer, le plastique est fabriqué avec du pétrole, le verre avec du sable, le papier-carton avec du bois du bois.

En utilisant moins d'emballages, nous consommons moins d'énergie.

AU CENTRE DE TRI, UN NOUVEAU TRI



Après la collecte, les emballages sont transportés au centre de tri de Villeneuve de Rivière. C'est la dernière préparation avant le recyclage.

Déposés sur un tapis roulant, **les emballages sont triés manuellement** et regroupés par catégorie : acier, aluminium, plastique opaque, plastique transparent, plastique coloré, briques alimentaires, cartons, journaux, revues, magazines.

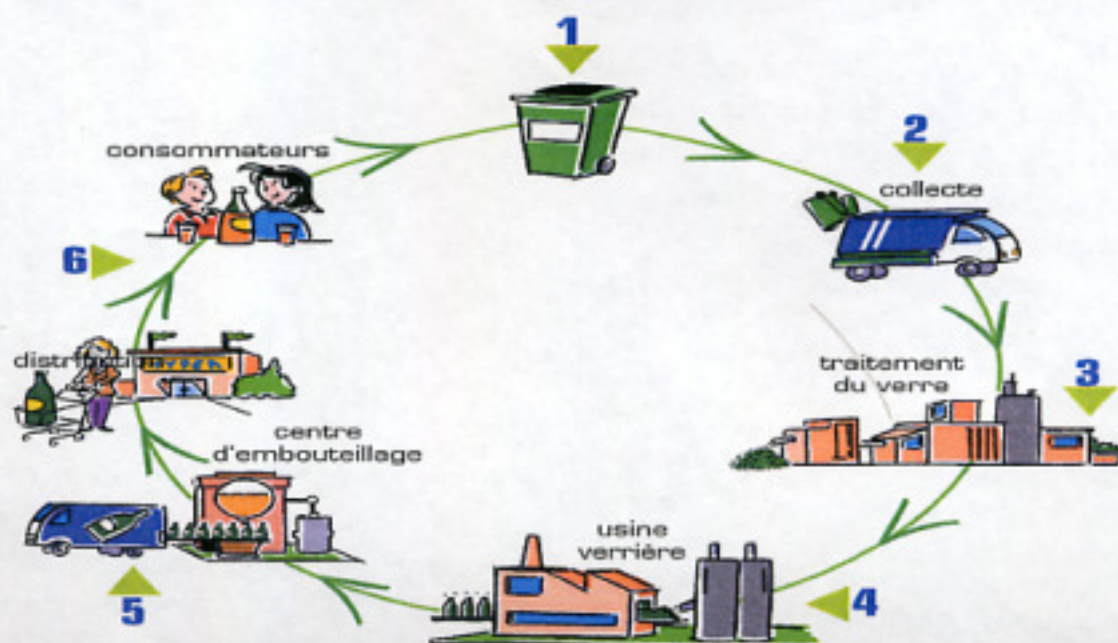
Les emballages sont ensuite compactés, mis en balles et expédiés vers leur site de recyclage respectif.

Quant au verre, il est collecté une fois par mois, et acheminé directement vers la Verrerie Ouvrière d'Albi (V.O.A.)

Que devient le verre collecté ?

Grâce à la chaîne écologique formée par les acteurs du recyclage, une bouteille redevient une bouteille.

Cette chaîne apporte une réponse efficace au problème du traitement et de l'élimination des déchets ménagers. C'est la qualité des rapports entre tous ces acteurs qui permet aujourd'hui de récupérer, de traiter et de recycler plus d'une bouteille sur deux.



- 1 ▶ Les habitants déposent le verre dans les conteneurs
- 2 ▶ Le verre est collecté par des camions qui l'amènent vers des centres de traitement
- 3 ▶ Le verre est trié et débarrassé de ses impuretés dans un centre de traitement : il devient du calcin
- 4 ▶ Le calcin est acheminé vers les usines verrières. Il est refondu dans les fours verriers et soufflé dans des moules pour redevenir des emballages de même qualité
- 5 ▶ Les bouteilles, pots, flacons... sont alors remplis dans les usines d'embouteillage
- 6 ▶ Ils rejoignent ensuite les magasins et les tables des consommateurs

NOUVEAUTE

TRIEZ VOS BOUCHONS et APPORTEZ-LES à la DECHETTERIE, ainsi vous AIDEREZ l'Association SOLIDARITE BOUCHONS 31 qui les collecte afin d'améliorer les conditions de vie des personnes à mobilité réduite.

SEULS SONT ACCEPTES

LES BOUCHONS DE BOISSON EN PLASTIQUE : les bouchons de bouteilles d'eaux minérales, de sodas, de lait.



AGISSONS ENSEMBLE POUR PRODUIRE MOINS DE DECHETS

Nous comptons sur votre participation, et vous en remercions par avance.

Veuillez agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur et vous les enfants, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président et les Maires du Canton de LE FOUSSERET.